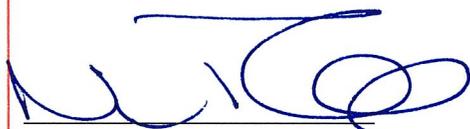


**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Montcalm, qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Montcalm qui aura lieu le mercredi 26 juin 2024, seront déposés le rapport financier de l'année 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe, le tout, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., chapitre C-27.1).

DONNÉ à Sainte-Julienne, ce 23 mai 2024.



M<sup>e</sup> Nicolas Rousseau, OMA  
Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, M<sup>e</sup> NICOLAS ROUSSEAU, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Montcalm, certifie que j'ai publié l'AVIS PUBLIC concernant le dépôt du rapport financier 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe, et ce, à l'entrée de l'édifice de la Municipalité régionale de comté et sur le site Internet, conformément à la loi et au *Règlement numéro 498-2019 déterminant les modalités de publication des avis publics*.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23 mai 2024.



M<sup>e</sup> Nicolas Rousseau, OMA  
Directeur général et greffier-trésorier